

1. Objet

Cette procédure a pour objet de définir les dispositions prises par la Coopérative Agricole de Bonneval Beauce et Perche pour effectuer la maintenance appropriée de l'équipement de manière à assurer en permanence l'aptitude des processus.

2. Domaine d'application et responsabilités

Cette procédure s'applique à l'ensemble du personnel de la Coopérative, et notamment au personnel des silos (chefs de dépôts, magasiniers, chefs de secteurs, remplaçants, intérimaires).

Le Responsable Qualité et Responsable QSE Investissements Maintenance sont chargés de faire respecter les dispositions du contenu.

3. Définitions

4. Informations complémentaires

document de référence : Norme ISO 9001 chapitre 7.1 "ressources".
 Norme NF EN ISO 9000 "principes essentiels et vocabulaire"
 Référentiel d'audit CSA-GTP
 Consignes de sécurité et fiches réflexes
 Permis de feu

5. Diffusion

1	SQ	1	DG	30	SILOS	1	INF	1	EXE	1	DEV	1	ENT
1	PER	1	APP	1	CER	1	LOG	1	SEM				

6. Modifications

26/08/09	Création sous référence PR 6.3-2	Indice 00
01/09/11	Création du document EN 6.3-2-3	Indice 01
16/05/12	Ajout de la demande téléphonique	Indice 02
04/12/14	Harmonisation des systèmes qualité dans le cadre de la fusion	Indice 03
25/07/17	Prise en compte des exigences version 2015	Indice 04
10/10/17	Ajout du document EN 7.1-1-10	Indice 05
09/12/19	Ajout du document EN 7.1-1-11	Indice 06

Nom :	S. MAUPOU
Visa :	SM

RÉDACTION

Nom :	J. DEBOURGES
Visa :	JD

VALIDATION

Nom :	G. RIVET
Visa :	GR

APPROBATION

